



Accueil de loisirs Pla et' Copains

Vacances d'été du 6 juillet au 28 août 2026

Service Enfance/Jeunesse
1 rue des ajoncs 56130 Nivillac
02.99.90.82.12
enfancejeunesse@nivillac.fr



HORAIRES

Accueil échelonné : 8 h à 10 h
Départ échelonné : 17 h à 18 h
Pré et post accueil : de 7h 30 à 8 h
et de 18 h à 18 h 30

Possibilité de manger à la cantine,
sinon pause repas de 12 h à 13h30

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- 1 directeur diplômé BPJEPS
- 1 directeur adjoint diplômé BPJEPS
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- Les animateurs sont titulaires, stagiaires BAFA ou diplômés équivalents

NE PAS OUBLIER

Pour les 3/6 ans :

Une couverture, un petit coussin et le « doudou » pour la sieste ainsi que des affaires de rechange.

Nous vous demandons de bien vouloir marquer le nom de l'enfant sur ses affaires personnelles.

Pour tous les enfants :

Merci de vous référer au programme de la journée et de prévoir une tenue adaptée: chaussures, casquette, lunettes de soleil, gourde, crème solaire

REPARTITION TRANCHES D'AGE

3/6 ans à la journée avec ou sans repas

6/10 ans à la journée avec ou sans repas

Ados/Collégiens à la journée ou à la 1/2 journée avec ou sans repas

Les jeunes à partir de la 6ème sont accueillis entre 9h et 17h55 à la salle Picaud. En dehors de ces horaires rendez-vous à l'Accueil de Loisirs

DATES INSCRIPTIONS ETE 2026

A partir du 15 juin à 9h

Les inscriptions sont à faire via le portail « monespacefamille »

TARIFS à partir du 1er septembre 2025:

Habitants de Nivillac et communes conventionnées*

<i>Nivillac/ Communes Conventionnés</i>	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
	0 à 600€	601€ à 850€	851€ à 1050€	1051 à 1250€	≥1251€
Journée	5.48€	9.24€	10.45€	11.77€	12.99€
½ journée	2.79€	4.67€	5.28€	5.94€	6.55€
Repas	4.04€	4.09€	4.14€	4.19€	4.24€
Pré accueil de 7h30 à 8h Post accueil de 18h à 18h30	0.51 le 1/4h	0.52 le 1/4h	0.53 le 1/4h	0.54 le 1/4h	0.55 le 1/4h

Hors convention

<i>Hors Convention</i>	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
	0 à 600€	601€ à 850€	851€ à 1050€	1051 à 1250€	≥1251€
Journée	Tarif unique à 24.16€				
½ journée	Tarif unique à 12.08€				
Repas	Tarif unique à 8.59€				
Pré accueil de 7h30 à 8h Post accueil de 18h à 18h30	Tarif unique à 0.63€ le ¼ heure				

*communes conventionnées : **La Roche Bernard, Férel** pour les enfants scolarisés à l'école publique Andrée Chédid, écoles privées St Louis et Ste Thérèse, école privée St Michel de **La Roche Bernard**, **Herbignac** pour les enfants ayant une dérogation jusqu'à la fin de leur scolarité à l'école publique Andrée CHEDID et l'école privée St Michel de **La Roche Bernard**.

Pourquoi un Accueil de Loisirs ?

PROJET EDUCATIF – COMMUNE DE NIVILLAC

« Eduquer », c'est préparer l'adulte de demain :

Notre objectif principal est de favoriser l'égalité des chances, d'offrir des espaces de détente et garantir un parcours éducatif cohérent.

Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyens, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

Retrouvez l'intégralité du Projet Educatif sur le site internet de la commune www.nivillac.fr